A winter landscape with snow-covered trees and a road. The scene is set in a rural area with a clear blue sky. In the foreground, a large, leafless tree stands on the left, its branches dusted with snow. A gravel road with tire tracks leads into the distance. To the right, there are rows of young trees planted in a field, also covered in snow. In the background, a small building with a dark roof is visible. The overall atmosphere is bright and crisp.

Vivre à VOUREY

.....

FÉVRIER 2013

BULLETIN MUNICIPAL n° 79

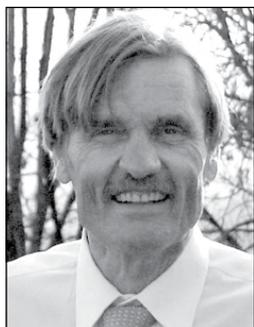
.....

TRAVAUX SUR L'OLON : UNE NÉCESSITÉ

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 23 mars 2013

Le mot du maire



En cette fin d'année 2012, notre commune a été endeuillée par le décès de **notre ancien maire, Auguste Francillon**. Je renouvelle ici l'hommage et la reconnaissance des élus de la commune de Vourey et de ses habitants pour un maire qui était attaché avant tout, comme il l'a écrit dans un "Vivre à Vourey" de 1984 "au bien-être de ses concitoyens".

Nous avons eu quelques semaines plus tôt la très grande tristesse de perdre **notre collègue Agnès Callet**. Chacun appréciait sa grande activité dans notre équipe, avec discrétion et sans jamais se mettre en avant. Nous avons perdu une amie.

Nos pensées vont vers les familles d'Auguste et Agnès dont vous trouverez les portraits dans les pages suivantes.

Je reviendrai en quelques mots sur le point fort de l'année 2012, qui aura vu la conclusion des opérations qui ont complètement transformé le **centre village autour de la RD 1092** :

ainsi, d'est en ouest : l'ouverture de la maison médicale ; la réhabilitation de toute la voirie avec les trottoirs sécurisés et de nouveaux espaces piétons autour du carrefour ; des aménagements paysagers ; l'enfouissement des principales lignes électriques ; la réhabilitation et l'agrandissement de la ZA de Chantarot.

Je rappellerai aussi que **l'ensemble de l'opération a pu être réalisée grâce aux excédents dégagés par l'opération de lotissement des Brosses**.

Pour l'année qui vient, l'un des points forts devrait être bien sûr la **réalisation**

du PLU et le début de sa mise en application. Comme je le souligne dans l'article plus loin, ce PLU est d'autant plus important pour notre commune que ce sera le **dernier que nous aurons maîtrisé en direct**.

On constate que, finalement, **les lois de décentralisation de 1982** qui ont rendu le pouvoir aux collectivités locales, en l'occurrence les communes pour l'urbanisme, se trouvent complètement remises en cause, puisque le pouvoir revient progressivement à des technocraties locales.

L'autre point fort sera la suite de la **sécurisation de la commune par rapport aux crues de l'Olon** et à d'autres problèmes de ruissellement d'eau pluviale. Par un vote à l'unanimité au conseil municipal de décembre, notre municipalité a **décidé de prendre ses responsabilités et de privilégier l'intérêt public** et la sécurité de l'ensemble des habitants.

Dans une économie générale en berne qui pèse sur la vie et le moral des gens, nous avons, comme responsables politiques, la capacité d'incarner des espoirs avec des projets à notre échelle, dans une vision à long terme de notre commune.

Mais nous entendons conserver notre bon sens ; nous mènerons nos projets à notre rythme et avec nos moyens, en faisant nôtre la devise de nos anciens : "la pauvreté rend vertueux".

Je vous demande d'accepter, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux de bonne santé, physique et morale, mes vœux de bonheur partagé par tous en 2013.

Votre maire, François BOSMENT

Informations municipales

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Lya CLAIN, le 3 septembre 2012, à Voiron
- Julie SADDY, le 26 septembre 2012, à Grenoble
- Lenny CORDARO, le 26 septembre 2012, à Grenoble
- Téo CATANIA, le 23 octobre 2012, à Pierre-Bénite
- Luca CATANIA, le 23 octobre 2012, à Pierre-Bénite
- Mayssa DJELLOULI, le 3 novembre 2012, à Voiron
- Luca DUCRUET CARDONNA, le 24 décembre 2012, à Voiron

Décès

- M. AIGLIN Jean, le 14 octobre 2012, à Vourey
- Mme ALLEGRET Hélène, le 15 octobre 2012, à Voiron
- M. MARIOTTE Hubert, le 24 octobre 2012, à Eyzin-Pinet
- Mme GIOVALE Marie-Louise, le 5 octobre 2012, à Voiron
- Mme VALLADE Rézi, le 10 novembre 2012, à Saint-Laurent-du-Pont
- Mlle LAURENCIN Odette, le 17 novembre 2012, à Vourey
- Mme CALLET Agnès, le 3 décembre 2012, à Grenoble
- M. BERTHOLLET Noël, le 9 décembre 2012, à Coublevie
- Mme CAPORALE Philomène, le 22 décembre 2012, à Voiron
- M. FRANCILLON Auguste, le 21 décembre 2012, à Voiron
- M. VILLETON Rolland, le 7 janvier 2013, à Vourey

URBANISME

Déclarations préalables accordées

- MARION Jean-Paul, 200, route des Pierres Blanches, véranda
- GALIFET Marcellin, 260, route du Moulin, aménagement combles existants + pose vélux
- COTTE Régis, 205, route des Etangs, panneaux photovoltaïques
- COCHELIN Jean-François, 40, route du Sabot, abri de jardin
- VANZETTO Fabrice, 110, route des Rivoires, portail
- LAURENT Nicole, 25, route de Sanissard, ouverture de petites fenêtres
- DESSAINJEAN Alexandre, 100, route des Rivoires, ouverture de trois vélux
- FORNONI Jean-Luc, 20, rue des Barres, panneaux photovoltaïques
- GIVET Michel, 100, route du Point du Jour, ouverture d'une fenêtre
- SCI PERLE DE MOIRANS, 235, route de la Fontaine ronde, changement menuiseries sans modification
- ROUX Jean-Jacques, 275, route du Sabot, création d'une terrasse suspendue, extension d'une pièce, édification d'une clôture, mise en place d'un portail coulissant
- RENAULT Mickaël, Lot Le Domaine de Solène, abri de jardin
- GARCIA DE LA TORRE Luis, 580, route des Pierres Blanches, panneaux photovoltaïques

Permis de construire accordés

- MARRY Véronique, Lot "Le Hameau des Brosses", habitation
- SCHUSCHITZ/HORARD, Lot "Le Hameau des Brosses", habitation
- CAILLAT/THORANNE, Lot "Le Hameau des Brosses", habitation
- GAUTHIER Mickaël, Lot "Les Rivoires", habitation

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi de 16 h à 18 h 30
Mardi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

NUMÉROS UTILES

Mairie: 04 76 07 05 19
Fax: 04 76 07 79 61

Email: vourey-mairie@wanadoo.fr

Pompiers: 18- 112 depuis un portable

SAMU: 15 - Gendarmerie: 17

Médecin de garde / nuits / WE:
0810 153 333 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du pays Voironnais:

04 76 67 60 10

Pour les urgences: 04 76 67 60 20

RENCONTRE AVEC LES ADJOINTS

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie
au 04 76 07 05 19

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a lieu le deuxième
mercredi de chaque mois à 19 heures.

Les réunions sont ouvertes au public et vous êtes
les bienvenus pour vous informer
sur la gestion du village

Inscriptions pour la rentrée 2013

Les inscriptions des enfants nés
jusqu'au 31 décembre 2010
se feront en mairie, dès le début
du mois de février

Documents à fournir :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille



Inscriptions aux heures
d'ouverture de la mairie

Informations municipales

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE VOUREY



Validation du cahier des charges du site par le conseil municipal

Le cahier des charges du futur site Internet de la commune a été validé lors de la réunion du conseil du mercredi 16 janvier dernier.

Rappelons que la commission Internet s'est réunie autour de 6 étapes jusqu'à son élaboration :

- Etape 1 :** affinement du projet de site : objectifs, cibles, moyens, planning
- Etape 2 :** définition du besoin (fonctionnalités, services, niveau d'info)
- Etape 3 :** structure
- Etape 4 :** ergonomie, graphisme, navigation
- Etape 5 :** contenu
- Etape 6 :** rédaction du cahier des charges

Tout au long de ces étapes, les élus de la commission (M. Bosment, président de cette commission, Mmes Lesage et Callet et MM. Fornoni et Blanc, conseillers municipaux, se sont essentiellement attachés à définir le besoin pour la commune, tandis que M. Mérieux, intervenant bénévole habitant Vourey, responsable technique web au groupe Territorial et Mme Guellec, secrétaire générale de la mairie, ont infirmé techniquement leurs choix. Chaque étape a donné lieu à une validation intermédiaire par le conseil municipal.

Consultation et calendrier

La consultation auprès de prestataires a été lancée le 17 janvier dernier. La suite se déroulera selon le calendrier prévisionnel ci-après :

- 01/02/2013 :** date limite de candidature
- 05/02/2013 :** étude des offres par la commission Internet et choix du prestataire
- 13/02/2013 :** validation par le conseil municipal du choix du prestataire retenu
- 14/02/2013 :** démarrage de la conception
- 13/03/2013 :** validation par le conseil municipal de la conception graphique
- 14/03/2013 :** démarrage de l'intégration technique
- 08/04/2013 :** recettage du projet web
- Courant avril :** mise en ligne du site internet

D'ici mi-avril, encore bien du pain sur la planche attend les membres de la commission qui souhaitent doter la mairie d'un site dynamique répondant à un triple objectif : véhiculer une image moderne de la commune, être simple d'utilisation, être facile d'administration.

Une newsletter mensuelle en attendant la mise en place du site

Depuis l'arrêt de la diffusion de la Lettre de Vourey éditée par les Compagnons de Volvredo, la commune n'a aujourd'hui plus aucun moyen de communication efficace "en temps réel" auprès de la population. Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal notamment ne sont plus consultables que sur le panneau d'affichage.

La commission Internet réunie le 27 novembre propose d'éditer une newsletter mensuelle provisoire. Pour ce faire, il va être demandé à P. Frene d'envoyer un dernier mail à sa liste de contacts indiquant que la commune propose d'envoyer le compte-rendu du conseil municipal et des actualités succinctes par message électronique à ceux qui le veulent. Il suffira alors de faire parvenir un email à newsletter@commune-vourey.fr pour s'inscrire et à suppression@commune-vourey.fr pour se désinscrire de cette newsletter temporaire, selon les formalités d'usage (déclaration CNIL...).

Lorsque le site Internet sera en place, une newsletter plus complète et plus graphique sera générée directement du site.

En revanche, la commission n'a pas jugé opportune l'hypothèse d'une page sur le site en construction.



QUELQUES MOTS POUR AGNÈS CALLET

Le 3 décembre restera, pour toute l'équipe municipale, une date particulièrement triste. Ce jour-là, une collègue mais aussi et surtout une amie très chère a disparu.

Cruel, douloureux et injuste sont les mots qui nous viennent à l'esprit. On se révolte... et puis le sourire tranquille d'Agnès apparaît devant nos yeux et nous nous rappelons tous les moments précieux que nous avons partagés.

Au sein du conseil, nous aimons l'engagement d'Agnès, sa discrète et efficace implication, sa gentillesse. Et aussi le regard bienveillant qu'elle portait sur les gens et les choses. Certains d'entre-nous ont eu la chance de connaître un peu mieux la femme joyeuse, généreuse, courageuse et combattive qu'elle fut et qui n'a jamais cessé de se projeter dans l'avenir.

Lors du conseil municipal de décembre, nous avons observé une minute de silence et nous avons décidé que, désormais, une place serait laissée libre autour de la grande table, à chaque réunion du conseil. En mémoire d'Agnès, un camélia a été planté au beau milieu du plan d'eau, dans le parc de la mairie.

Nous adressons une nouvelle fois à son mari, Laurent, à ses filles Emilie et Orane et à toute sa famille, nos très sincères condoléances.

Informations municipales

PAEN (Projet Agricole des Espaces Naturels)

Un nouvel outil du Code de l'Urbanisme pour lutter contre l'étalement urbain

Ce projet, à l'initiative du Conseil général de l'Isère et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, a pour objet la préservation et la valorisation des espaces agricoles forestiers et naturels de la plaine de l'Isère.

En effet, la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux confère aux départements une nouvelle compétence : la protection et l'aménagement des espaces agricoles et naturels périurbains. La mobilisation de cette compétence passe par la mise en œuvre d'un nouvel instrument du Code de l'urbanisme : les "périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains", dits PAEN.

Pourquoi un tel projet ?

Les espaces agricoles et naturels périurbains sont soumis à une très forte pression d'urbanisation. Leur superficie totale diminue d'année en année, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle nationale et locale.

Pour quelles raisons majeures doit-on mieux protéger ces espaces non bâtis ?

Les enjeux de la protection des terres agricoles, forestières et naturelles sont multiples et fortement liés aux préoccupations mondiales et locales actuelles, comme les besoins en logements et infrastructures, les besoins alimentaires, le réchauffement climatique ou la biodiversité.

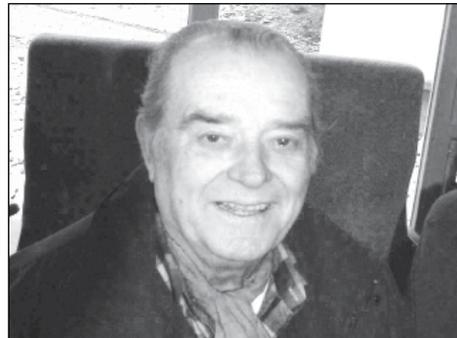
Quelles zones sont concernées en Isère ?

Le PAEN concerne dix communes, de Sassenage à Tullins, et intègre la plaine de Vourey. Le périmètre de protection défini est situé hors zones urbaines (U) ou à urbaniser (AU) dans les documents d'urbanisme (PLU). Il doit être compatible avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et seul un décret ministériel peut le modifier par la suite, ce qui lui donne une grande stabilité. Un groupe local de réflexion et de concertation formé d'élus, d'agriculteurs du secteur, de représentants d'associations locales de chasse, pêche, environnement et loisirs, doit être constitué.

Le débat sur l'adhésion ou non à ce projet est engagé au sein de notre conseil municipal. La décision fera l'objet d'un vote en délibération lors d'une prochaine réunion du conseil. En attendant, toutes les réflexions, notamment de la part des agriculteurs, sont les bienvenues.



Plaine de Vourey. Photo P. Blunat



AUGUSTE FRANCIILLON, ancien maire de Vourey, nous a quittés

Les élus de la municipalité actuelle, les anciens élus, la commune et le monde des anciens combattants ont salué en l'église de Vourey, le 26 décembre dernier, la mémoire de monsieur Auguste Francillon, décédé le 21 décembre 2012.

Ancien résistant de la Seconde guerre et maire de Vourey, l'engagement et le dévouement ont marqué la vie de "Guste".

Son engagement dans la Résistance dès l'âge de 18 ans l'avait conduit dans le maquis de Char treuse, parmi les éléments du 4^e bataillon FIP, puis vers des postes de combats en Italie, en Allemagne et en Autriche.

Démobilisé en 1946, il a pu retrouver sa ville natale de Fures avant de venir s'installer définitivement à Vourey.

Sa vie professionnelle bien remplie ne l'a pas empêché de s'impliquer dans la vie associative de sa commune : il a ainsi participé à la création du comité des fêtes de Vourey, du club des donneurs de sang et de celui de Retraite heureuse.

Sa rencontre en 1977 avec Jean Roybon, alors maire de Vourey, a été déterminante. Auprès de lui, il s'est investi dans la gestion de la commune et, lors des élections municipales de 1983, est devenu 1^{er} adjoint. Au décès de Jean Roybon, il a endossé naturellement l'écharpe du maire et ce, jusqu'en 1995.

Impulsées par une équipe municipale énergique, les réalisations sous ses mandats ont été nombreuses et très importantes : les 23 logements sociaux rue Georgette Robert-Brondaz, le foyer logement, le bureau de poste, les bâtiments communaux, la caserne des pompiers, l'école maternelle, le premier court de tennis... Homme de contact et de conviction, il a noué des relations amicales et chaleureuses avec les élus des autres communes, parmi lesquels il comptait de nombreux amis de tout bord politique.

Le conseil municipal s'associe à la peine de Monique, son épouse, Roger, son fils et dit à toute sa famille la grande reconnaissance qu'elle a pour cet homme qui n'a cessé d'œuvrer pour le bien-être de ses concitoyens.

Informations municipales

INAUGURATION DE L'EXTENSION DU GYMNASE



Malgré les 15 centimètres de neige tombés ce vendredi 7 décembre, l'inauguration de l'extension du gymnase s'est déroulée en présence de M. Robert Veyret, conseiller général.

Désormais, un local de 80 m² permet de ranger le matériel dédié aux scolaires et

aux manifestations des associations. André Junet, nouveau président de la Boule voureysienne, a remercié la municipalité d'avoir mis à la disposition de l'association un petit espace de rangement situé dans la buvette extérieure.

LES DERNIERS TRAVAUX À VOUREY

Route du Sabot : suite et fin des travaux sur la canalisation allant de la serve jusqu'à l'Olon

La dernière partie de cette canalisation sous la route du Sabot était bouchée et l'eau débordait sur la chaussée. La commune a décidé la réparation de ce tronçon dans l'urgence.

Malgré la pluie et le haut débit de l'eau, l'entreprise TOMAI, diligentée pour réaliser cette opération, a tout mis en œuvre pour effectuer ces travaux "à sec".

Pour cela, l'utilisation d'un groupe électrogène a été nécessaire. Le bruit de l'appareil a gêné les riverains pendant toute la période de réparation.

La mairie tient à les remercier pour leur patience et leur compréhension.

Le coût de cette intervention s'est élevé à 13 771,82 € TTC.

Le lavoir de la place du village : un élément du patrimoine sauvegardé.

La toiture du lavoir sur la place a fait l'objet d'une importante et nécessaire rénovation. Afin de lui conserver son caractère patrimonial, la commune a choisi de faire poser des tuiles anciennes. La mission délicate a été confiée à l'entreprise REPLAT de Tullins. Le résultat est réussi.

Coût de l'opération : 9 839,49 € TTC.



DEUX NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DANS LE GYMNASE

Un limiteur de pression acoustique

Suite à un constat de nuisances sonores subies par le voisinage lors de certaines manifestations, la proposition d'installer un limiteur de pression acoustique a été validée par le conseil municipal. Cet appareil, posé courant décembre, se déclenche dès que le volume sonore est supérieur à 100 décibels, réglage actuel qui pourra être adapté si nécessaire.

Comment ça marche ? Dans un premier temps, un gyrophare s'allume pour prévenir les organisateurs de la manifestation que le volume sonore autorisé est dépassé. Si le volume n'est pas réduit dans la minute qui suit, l'alimentation des prises électriques est coupée durant une minute. Ensuite, celle-ci se remet en route automatiquement mais s'arrête à nouveau si le volume sonore est encore dépassé.

Deux déstratificateurs

Lors de certaines manifestations hivernales, le chauffage dans le gymnase est quelquefois difficile à maintenir à une température confortable. Afin de limiter la déperdition de chaleur, deux déstratificateurs ont été posés. Ces appareils permettent de récupérer l'air chaud stagnant dans la partie haute du bâtiment, et de le renvoyer vers le bas. La chaleur est ainsi mieux répartie, pour le plus grand confort des occupants.

Moins de bruit à l'extérieur et chaud à l'intérieur : désormais au gymnase, toutes les manifestations devraient se dérouler dans le respect de la tranquillité du voisinage et le confort de ses utilisateurs.

Infomations municipales

SILLON ALPIN SUD : ÉLECTRIFICATION DE L'AXE VALENCE MONTMÉLIAN

Un an de travaux... quand ? quoi ? comment ?

Quand ?

La deuxième phase de travaux de modernisation du Sillon alpin Sud a débuté entre Valence et Moirans, depuis l'été 2012, permettant à terme la mise à disposition d'une ligne totalement électrifiée entre Valence, Grenoble et Chambéry.

Les travaux nécessitent la fermeture totale de la ligne entre Valence et Moirans à toutes les circulations commerciales à partir du 9 décembre 2012 et jusqu'à mi-décembre 2013.

Le service de substitution est assuré par des autocars.

Quoi ?

Il s'agit, entre janvier et décembre 2013, d'électrifier l'ensemble de la ligne, de mettre au gabarit les trois tunnels de Têche, Poliénas et Rochefort, de reconstruire sept ponts, de créer une nouvelle sous-station à Moirans et d'installer le système de télécommunication (GSM-R). Ces principaux travaux s'accompagneront de travaux de protection acoustique des riverains, de sécurisation des accès à la plateforme ferroviaire et d'aménagements dans plusieurs gares. Il s'agit également de raccorder la ligne Valence-Moirans à la ligne à grande vitesse Paris- Méditerranée. Pour ce faire, une voie nouvelle de près de 3 km est en cours de réalisation sur la commune de Châteauneuf-sur-Isère pour rejoindre la gare de Valence TGV.

Comment ?

Cinq semaines ont été nécessaires depuis l'arrêt des services ferroviaires pour déconnecter la ligne Valence-Moirans du réseau ferré national et sécuriser la zone de travaux, mettre en place la couverture radio chantier, poser les balisages de sécurité et installer les bases chantier.

Durant cette période, de nombreux passages sous les voies ont été réalisés pour y passer des câbles de signalisation, des lignes ERDF et d'autres de France Telecom.

Les constats d'états des lieux avant travaux ont été engagés sur l'ensemble des installations ferroviaires et sur les itinéraires routiers qui seront utilisés par les transports desservant le chantier.

Le 15 janvier à 0 h 00 (!) le groupeement d'entreprises Alstom-Spie-ColasRail Nouvetra et Setec a reçu de RFF l'autorisation de démarrage des travaux sur la ligne.

Les premiers trains travaux sont rentrés sur la ligne depuis Valence, dès les 15 et 16 janvier. Malgré la météo peu favorable, les premiers travaux sont engagés depuis le 16 janvier sur la zone du tunnel de Têche, en gare de Saint-Hilaire, à Moirans et à Valence TGV.

Au fil des prochaines semaines, ce sont près de 500 ouvriers qui vont prendre leur poste de travail à différents points de la ligne sur une quinzaine de zone de travaux réparties le long de la ligne.

Les entreprises ont ouvert des installations de chantier sur plusieurs sites

Moirans rue du Gaz : base travaux pour pont-rail et écrans acoustiques

Vourey PN66 : base travaux écrans acoustiques

Gare de Tullins : base d'alimentation train béton caténaire

Gare de l'Albenc : base travaux tunnels

Gare de St-Marcellin : base travaux électrification



Travaux en gare de Tullins

Chatte ZA : centre de montage des caténaires
Saint-Hilaire : base travaux pont-rail
Romans : base travaux voies

A Vourey, la base de travaux a été installée sur le terrain de la commune situé au lieu-dit "les Claix". Le loyer mensuel pendant un an est de ? €. **RFF s'est engagé à remettre le terrain dans son état d'origine à la fin des travaux.**

Côté gare de Valence TGV, les gros travaux de génie civil sont presque achevés.

La pose des poteaux caténaires a débuté. Les travaux de voie doivent commencer sous quelques semaines.

Nous vous rappelons que pour votre sécurité il est strictement interdit de pénétrer sur les chantiers. Les informations relatives au projet Sillon alpin sud sont disponibles sur www.sillonalpainsud.fr

VOUS SOUHAITEZ CRÉER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE ?

P.V.I. peut vous y aider

Cette association, créée en 2000, à l'initiative de la CAPV, soutient la création, la reprise ou le premier développement d'entreprise sur le Pays Voironnais ou sur le territoire de Chartreuse Guiers.

Le principe

PVI accompagne les porteurs de projets dans la recherche de financement pour créer, reprendre ou développer une entreprise si celle-ci a moins de cinq ans.

Pour ce faire, elle dispose d'un outil propre, le prêt d'honneur (prêt à la personne qui renforce l'apport personnel du demandeur afin de créer un "effet levier" et permettre ainsi l'obtention du prêt bancaire).

PVI, conventionnée par l'Etat, accompagne égale-

ment les porteurs de projets éligibles au nouveau dispositif **NACRE** – Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise – dans leur recherche de financement et le suivi post financement.

PVI est accompagnateur agréé du dispositif régional INOVIZI (financement des jeunes entreprises innovantes) (www.inovizi.com).

3 critères d'éligibilité définis

Pour bénéficier du soutien de l'association, le projet présenté peut appartenir à tous les secteurs d'activité (sauf agriculture) et doit respecter les critères suivants :

- le lieu d'implantation doit se trouver sur l'une des communes membre de la Communauté d'Agglomération du Pays voironnais ou de la Communau-

té de Commune de Chartreuse Guiers.

- créer ou reprendre une entreprise pour la première fois ou ne plus être chef d'entreprise depuis au moins 5 ans. Le projet permet également l'emploi à temps plein du créateur à titre principal et sans cumul d'activité salariée/non salariée.

- présenter un business plan au comité d'agrément qui accorde ou non un prêt ou une autre aide financière après analyse de la faisabilité et rencontre du créateur.

Contacts

Caroline Sauvage, chargée de mission :
04 76 27 94 26

caroline.sauvage@paysvoironnais.com

Nicolas Brescia, chargé du suivi post-crédation : 04 76 27 94 29

nicolas.brescia@paysvoironnais.com

Informations municipales

DERNIÈRE ÉTAPE POUR NOTRE PLU ET SANS DOUTE DERNIER PLU POUR VOUREY



La réunion publique de présentation du PLU du jeudi 18 octobre 2013 marquait le début de la troisième et dernière étape du PLU. Elle a bien permis aux personnes présentes de comprendre le projet global de la commune et nous avons pu répondre de façon précise aux questions exprimées par les habitants.

Mais les échéances qui étaient présentées dans le Vivre à Vourey d'octobre dernier ont dû être repoussées pour plusieurs raisons :

► Le chargé d'études qui nous accompagnait depuis 2010 nous avait bien transmis le rapport de présentation pratiquement finalisé, **mais il a démissionné et n'a été remplacé que courant septembre**. Il a naturellement été nécessaire pour son remplaçant de s'approprier ce dossier (en même temps que celui d'une quinzaine d'autres communes).

► Par ailleurs, un échange entre les bureaux d'étude ERGH (carte des aléas) et El2A (PLU) a mis en évidence **la difficulté pour eux de mettre en concordance leurs données techniques**. De nouvelles réglementations et des exigences renforcées de certains services font qu'ils ne sont pas en capacité notamment de produire leur document graphique commun. Ce problème n'est pas particulier à Vourey, mais il a été nécessaire d'organiser des réunions de travail supplémentaires pour le prendre en compte. Faute de quoi, nous risquions de rencontrer ensuite des oppositions peut-être définitives de certains services de l'Etat.

► Parallèlement, la commission a rencontré plusieurs fois le représentant de l'Etat (M. Jeannin de la DDT) avec le bureau d'études pour balayer l'ensemble de notre PLU et **s'assurer de sa validité avant son adoption** pour éviter tout rejet éventuel. Il a été constaté l'adéquation de notre PLU avec les indications du SCOT en matière de maîtrise des espaces consommés. M. Jeannin a également validé les deux OAP (opérations d'aménagement programmées) des Rivoires et du Bayard, et il nous a fourni les pistes pour trouver les outils

réglementaires correspondant à nos besoins. Une autre réunion de bouclage définitif est programmée le 18 février. Elle devrait déboucher très rapidement ensuite sur un PLU finalisé et validé.

- La **"délégation d'arrêt"** du PLU par le conseil municipal est maintenant prévue le 13 mars.

- Les personnes publiques associées - PPA - disposeront ensuite de 3 mois pour donner officiellement leur avis.

- L'enquête publique avec le commissaire enquêteur durera un mois à partir de mi-juin. Le commissaire enquêteur disposera ensuite d'un mois pour nous donner ses conclusions.

- Celles-ci et toutes les remarques seront étudiées par la municipalité qui est donc alors susceptible d'amender son projet de PLU.

- Cette version définitive sera présentée enfin au conseil municipal pour son adoption à une date qu'on peut envisager à septembre 2013.

Si ces échéances sont maintenant respectées, cela permettra à la commune de disposer d'un plan d'urbanisme qu'elle aura conçu et maîtrisé elle-même.

C'est une vraie satisfaction, car il est certain

UNE NOUVELLE ENTREPRISE "EN LIGNE" SUR LA COMMUNE...

Deux Voureysiens, Kasia Sliwinska et Vincent Morice, ont créé en duo l'entreprise Agri-Europe SAS pour vendre par Internet des produits destinés aussi bien aux professionnels de l'agriculture, qu'aux particuliers. Vincent, spécialisé dans le commerce agricole depuis plus de 10 ans, apporte toute son expérience des produits spécifiques, tandis que Kasia donne une dimension internationale à la société. Une version polonaise du site est en préparation et verra le jour en 2014.

Sur le site www.agri-france.fr, vous trouverez une

aujourd'hui que **tous les PLU seront à l'avenir réalisés directement par les intercommunalités**, dans un délai de 1 à 3 années maximum.

Dans le même esprit, nous savons aussi que la **DDT (ex-DDE) de Voiron** qui assure actuellement l'instruction technique de nos permis de construire verra bientôt ses moyens et donc ses missions encore réduites. Cette prestation devrait à l'avenir être aussi remplie par... les intercommunalités.

Cela ne peut que susciter de **graves inquiétudes pour la perte d'autonomie** que cela représente. En effet, à terme les décisions relatives à l'urbanisme et donc au développement de la commune seraient prises au Pays Voironnais. **Est-ce vraiment indispensable, puisqu'en tout état de cause nos PLU ne sont déjà aujourd'hui approuvés qu'à la condition d'être en totale cohérence avec les schémas d'urbanisme des régions grenobloises et voironnaises ?**

On constate que finalement **les lois de décentralisation de 1982 qui ont rendu le pouvoir aux collectivités locales, en l'occurrence aux communes pour l'urbanisme, se trouvent complètement remises en cause**, puisque le pouvoir revient progressivement à des technocraties locales.

multitude de produits pour le jardin (badigeon, mastic à cicatriser, etc.), des produits vétérinaires destinés à l'élevage, mais aussi de quoi lutter contre les nuisibles (rats, souris, insectes volants et rampants, etc.) Au cours du premier trimestre 2013, Vincent et Kasia ajouteront à leur catalogue toute une gamme d'articles pour le bricolage. L'idée de cette boutique en ligne est de proposer des produits de qualité à prix réduits.

Le siège social de cette nouvelle société est basé au 55, route de la Fontaine ronde.

Informations municipales

LES DERNIERS TRAVAUX SUR L'OLON SERONT-ILS RÉALISÉS ?

Notre ruisseau très bucolique peut devenir capricieux lors d'épisodes pluvieux importants. Nous en avons eu encore l'illustration cet automne 2012 : la voie ferrée Grenoble-Lyon a failli être emportée au niveau de Saint-Cassien. Une journée de pluie supplémentaire et les Voureysiens du centre-village, comme en 2002, se seraient retrouvés les pieds dans l'eau.

Quels travaux ont été réalisés ?

Les municipalités successives se sont toujours préoccupées d'assurer la sécurité du village contre les risques d'inondation. Ainsi, la galerie souterraine qui traverse le village a été refaite et un piège à embâcles a été aménagé aux Terreaux.

Quels travaux restent à faire ?

Comme annoncé dans le précédent Vivre à Vourey, 150 mètres de l'Olon en amont de l'entrée de la galerie souterraine doivent être aménagés. Pour ce faire, la municipalité s'est adjoint les compétences hydrauliques du cabinet d'études ERGH. Un programme de travaux destinés à protéger le village de la crue centennale, notamment, a été établi. Il consiste à surélever les berges sur cette portion de l'Olon. Le lit du ruisseau ne peut pas, en effet être creusé à cet endroit sans risquer de déstabiliser les maisons en bordure.

Pourquoi rien n'est commencé ?

Ces travaux n'ont pas pu être réalisés en 2012 comme prévu. D'une part, l'obtention des autorisations administratives de la police de l'eau, de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts) et de l'ONEMA (Office Nationale des Eaux et des Milieux Aquatiques), a été longue car très contraignante. D'autre part, lors de la réunion publique organisée le 22 novembre dernier, certaines personnes présentes ont contesté très fermement les modalités techniques du futur aménagement et toutes ont demandé des adaptations et des aménagements spécifiques.

Les travaux seront-ils réalisés en 2013 ?

Face à tant de contestations de la part du public présent, le conseil municipal réuni le 12 décembre a longuement débattu sur

deux stratégies de réponses proposées par le cabinet d'étude :

1) Pas de travaux engagés dans l'immédiat :

un consensus est possible, le dossier est alors finalisé et présenté au SIHO (Syndicat Intercommunal Hydraulique de l'Olon). Le travail de l'équipe municipale s'arrête là avec le sentiment d'avoir fait son devoir.

Dans ce cas, les travaux ne seront pas engagés par la commune alors qu'ils sont votés. Il sera difficile de les réaliser car dans un avenir proche, la compétence urbanistique ne relèvera plus de la commune et le SIHO n'existera plus en tant que tel. La zone du centre-village présentera toujours des risques d'inondation menaçant sa population.

2) Le choix de la sécurité :

les demandes d'adaptations et d'aménagements faites par les personnes présentes à la réunion publique sont examinées, mais la municipalité s'oblige à engager une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP).

Dans ce cas, une étude d'impact est lancée, le dossier déposé est suivi d'une enquête publique. A l'issue de celle-ci, s'ils sont déclarés d'utilité publique, les travaux peuvent alors démarrer. Il est précisé qu'une DUP représente un surcoût de 15 000 € pour la commune.

L'engagement de l'équipe municipale

Les élus déclarent unanimement que les derniers travaux à réaliser sur l'Olon dans notre commune relèvent de l'intérêt général. De par les expériences passées et dans un contexte climatique toujours plus pré-occupant, il est du devoir de la municipalité de réaliser ces travaux pour protéger la population du centre-village exposée aux risques d'inondation. La procédure de déclaration d'utilité publique va donc être engagée.



LES PETITES MATINÉES

Prochaine Petite matinée "LE LÂCHER PRISE"

Samedi 16 mars à 9 h 30

Salle de la Galise, Espace Jean-Roybon

Combien de fois avez-vous entendu ces mots "il faut que vous lâchiez prise" ?

Mais au fait,

Cela veut dire quoi "lâcher prise" ?

Qu'est-ce-que je peux lâcher ?

Sur quoi je peux lâcher prise et sur quoi je ne peux pas ?

Et qu'est ce que cela va m'apporter de lâcher prise ?

Comment je peux lâcher prise ?

Si le sujet vous intéresse, venez nous rejoindre ! Promis, on ne lâchera pas prise sur l'accueil !

Ce temps se veut être un temps de partage (en toute simplicité), de rencontres (tout âge confondu), de respect (de la parole de chacun et on n'est pas obligé de parler) et de plaisirs (à commencer par le café, thé et petits gâteaux)

L'équipe organisatrice

Informations municipales

LE MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN VA-T-IL DISPARAÎTRE ?



"Il est un endroit particulier, au cœur de la commune, où les Voureysiens

aiment se retrouver et échanger les dernières nouvelles, le dimanche matin. On y achète son pain, son journal, on parle de tout et de rien au milieu des étals du marché... Mais cette belle image de convivialité que l'on voudrait voir perdurer risque bien de disparaître !"

Il y a 5 ans, nous vous alertions déjà sur les risques de disparition qui menaçaient notre marché dominical. Contre vents et marées, il ne restait plus que le marchand de fruits et légumes, nos apiculteurs voureysiens et une marchande de fleurs bien connue de tous... alors, la municipalité a remué ciel et terre pour

attirer de nouveaux commerçants. Ainsi, plusieurs bouchers-charcutiers ont tenté leur chance, avant de jeter l'éponge devant la faible fréquentation du marché. Une vendeuse de charcuterie lorraine et des producteurs de fromages de chèvre ont, eux aussi, tenté l'expérience, en vain.

Aujourd'hui, malgré quelques soubresauts, notre marché est bel et bien en train de mourir, victime sans doute des marchés de Moirans et Tullins du samedi matin, des grandes surfaces et de l'indifférence de la population voureysienne... Le marchand de fruits et légumes est toujours là, avec sa très belle marchandise, les apiculteurs continuent à nous proposer miel et produits dérivés de qualité, et la fromagère nous régale encore avec ses savoureux fromages... mais pour combien de temps ?

Voulons-nous vraiment que la place de l'école, le dimanche matin, deviennent définitivement un parking sans âme ?

PAYS VOIRONNAIS

Les horaires de la Ressourcerie ont changé !

Apports volontaires d'objets : du mercredi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; non stop le samedi, de 9 h à 17 h 30.

Ouverture du magasin : du mercredi au vendredi de 13 h 30 à 18 h ; non stop le samedi de 9 h à 17 h 30.

Renseignements : 04 76 32 72 80 - Site écologique de La Buisse, RD 1075 La Buisse

*Toute l'équipe du
Vivre à Vourey,
Isabelle, Jocelyne,
Daniel et Jean-Louis,
vous souhaite
une belle année 2013
à Vourey !*



Grand Nettoyage de Printemps à Vourey

Samedi 23 mars

*RV à 8 h 15
à l'espace Jean-Roybon*

*Casse-croûte au départ
et apéritif au retour
offerts par la mairie*

*Remontez vos manches,
Enfilez vos gants,
Chaussez vos bottes
Apportez votre bonne humeur !*



Organisé par la municipalité

Informations municipales

LE CHANTIER DE LA RD 1092 A ÉTÉ INAUGURÉ



Photo P. Blunat

Ruban inaugural vendredi 9 novembre 2012 au carrefour de Vourey, en présence du sénateur et président du Conseil général André Vallini, de la députée de la 9^e circonscription Michèle Bonneton, du conseiller général du canton Robert Veyret et du président du Pays Voironnais Jean-Paul Bret.

La deuxième tranche des travaux débutée durant l'été 2011 est donc aujourd'hui achevée. La sécurisation de la RD 1092 et l'embellissement du carrefour de la Fontaine ronde et du Grand chemin étaient les objectifs principaux de cet aménagement.

CCAS

Vente de brioches

La vente de brioches a eu lieu le dimanche 21 octobre dernier.

145 brioches ont été vendues dont 5 offertes par la boulangerie «Le parfum du blé».

Cette action a permis au CCAS de faire un don de 317 € à l'association «Espoir Isère» contre le cancer.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée.

Colis 2012

L'équipe du CCAS, renforcée par l'équipe municipale et quelques bénévoles, est passée chez les personnes âgées de plus de 70 ans de la commune le samedi 8 décembre. Elle a eu pour mission de porter le traditionnel colis de Noël. Cette année, 194 colis ont été distribués à domicile, mais aussi en maison de retraite et en hôpital. Des friandises ont été offertes aux 149 enfants des écoles pour fêter Noël.

Le CCAS remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que cette journée soit conviviale et chaleureuse.

Goûter carnaval

Les personnes âgées de la commune ont reçu dans leur colis de Noël une invitation pour le

"Goûter carnaval" du 9 février. Voulant donner un côté festif plein de bonne humeur, le CCAS propose comme thème de cet après-midi de rencontre "Lunettes fantaisie ou décorées et/ou une belle moustache (postiche ou maquillage)". Alors rendez-vous le 9 février au restaurant scolaire !



Informations municipales

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (février à juin 2013)

Février	Samedi 2	Concours de belote (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Dimanche 3	Matinée boudin (Espace Jean-Roybon)	Vourey Sports
	Samedi 9	Soirée "Entre-deux" (Espace Jean-Roybon)	FADER
		Goûter des anciens (Restaurant scolaire)	CCAS
	Dimanche 10	Journée sportive (Espace Jean-Roybon)	Sports Alpes Evasion
	Samedi 16	Loto du Don du sang (Espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon et Amicale des sapeurs-pompiers
Vendredi 22	Carnaval (Espace Jean-Roybon)	APEV	
Mars	Samedi 2	Soirée dansante (Espace Jean-Roybon)	Nature Evasion
	Dimanche 10	Vente de diots (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 16	Les Petites matinées (Salle de la Galise)	Mairie
		Soirée "Entre-deux" (Espace Jean-Roybon)	FADER
	Samedi 23	Soirée dansante (Espace Jean-Roybon)	Vourey Sports
Nettoyage de printemps		Mairie	
Avril	Jedi 4	Don du sang (Espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
	Dimanche 7	Pucier (Espace Jean-Roybon et parking mairie)	TGV
	Samedi 13	Soirée cabaret (Espace Jean-Roybon)	AFTC Isère
	Vendredi 19	Goûter des vacances (devant l'école)	APEV
	du lundi 22 au jeudi 25	Stage de tennis (Espace Jean-Roybon)	TGV
	Mercredi 24	Concours inter-clubs de belote (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
Mai	Samedi 1 ^{er}	Challenge Tomai	La Boule voureysienne
	Dimanche 5	Marché aux fleurs (Place du village ou Espace Jean-Roybon)	APEV
	Samedi 11	Soirée "Entre-deux" (Espace Jean-Roybon)	FADER
	Samedi 18 - Dimanche 19	Rassemblement des écoles de foot	Vourey Sports
	Dimanche 26	Foire artisanale "Tradi Dauphinoise" (Espace Jean-Roybon)	Comité des Fêtes
Juin	Dimanche 2	Expo vente (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Vendredi 7	Gala de danse (Espace Jean-Roybon)	Sports et Loisirs
	Dimanche 9	Journée inter-associations (Espace Jean-Roybon)	Associations de Vourey
	Ven. 14, Sam. 15, Dim 16	Vogue (Parc municipal)	Comité des Fêtes
	Vendredi 28	Kermesse des écoles (Espace Jean-Roybon)	APEV
Spectacle de fin d'année (Espace Jean-Roybon)		Ecoles	

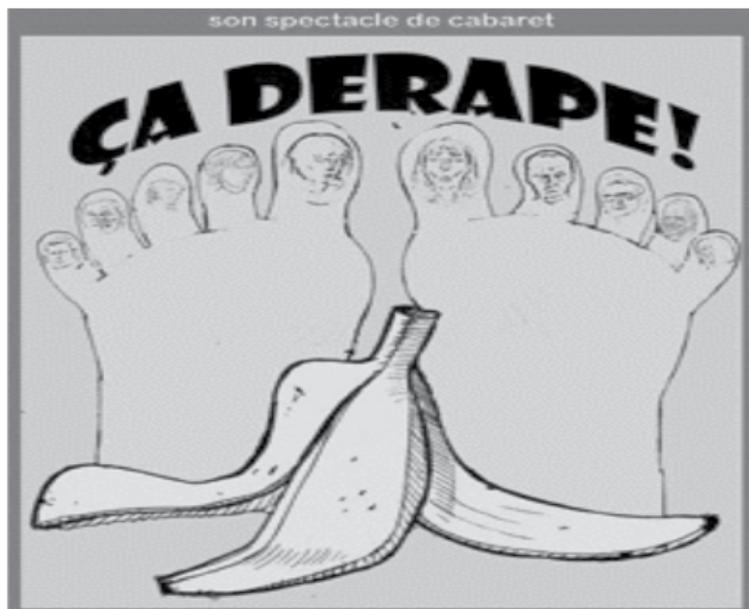
Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer.

Associations

Au profit de l'A.F.T.C ISERE

Association des familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés de l'Isère

La Cie des Pincés à linge présente



SAMEDI 13 AVRIL 2013
SALLE POLYVALENTE DE VOUREY

ENTREE : 10 €

Réservations des tables : Elisabeth CAPORALE - 06.12.36.57.08

Chantal MATRAY - 06.72.15.06.42

et vente de billets le soir même (si disponibilités)



Avec la nouvelle année, voici que débute les rencontres des Associations sportives. Nos boulistes se sont confrontés à ceux de Saint-Jean-de-

Bournay le 2 février dans leur bouldrome. Le match retour aura lieu le 16 février au bouldrome de Moirans. Au programme, les épreuves de tir rapide, point ciblé, quadrette, doublette et simple. Les parties sont limitées suivant le jeu. Bonne chance à nos représentants.

Le 1^{er} mai : le Challenge Tomai en quadrette sur nos terrains, dès 8 heures.

Le 15 mai : concours vétérans avec, pour se mettre en jambe, le casse-croûte à 8 h 30 et le début des parties à 9 heures.

Nos boulistes ne sont pas restés sans compétition cet hiver, puisque certains ont fait briller les couleurs du club. Bravo à vous toutes et tous. Continuez à vous faire plaisir et à nous honorer de vos talents.

A travers le Vivre à Vourey, nous avons une pensée émue pour notre ami Gust Francillon récemment disparu. Il a été notre président d'honneur durant de nombreuses années et nous avons souvent le plaisir de sa visite sur nos terrains. Il n'oubliait jamais un mot gentil pour chacun.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, une bonne et heureuse année 2013.

DE LA (SUR)VIE DU CLUB DE FOOT DE VOUREY

Une fois n'est pas coutume, nous ne parlerons pas du côté sportif de la vie du club, mais bel et bien de la question de l'existence même de Vourey-Sports la saison prochaine. Avec une telle introduction, vous devriez encore tous être là pour lire la suite. Une petite explication s'impose.

Le club de foot de Vourey, comme tous les clubs de foot amateurs, est géré par une bande de sympathiques passionnés depuis pas mal de temps maintenant, voire même beaucoup de temps. Gérer un club de foot de 200 à 250 licenciés, c'est beaucoup de travail : le plus complexe, c'est le nerf de la guerre, j'ai nommé "l'argent". Pour faire tourner un club comme Vourey-Sports, il faut payer le matériel pour une douzaine d'équipes, les sanctions financières (cartons, forfaits, sanctions), les casse-croûtes d'après match, etc. ... Autant dire une belle quantité d'argent. Les rentrées : le montant des licences (qui n'a

pas augmenté depuis pas mal de temps) est pour une partie reversé au district, et pour une autre partie au club. La mairie fournit aussi une subvention, comme aux autres associations du village. Quelques aides à droite à gauche, mais qui ne permettent pas de boucler le budget.

Résultat : il faut organiser beaucoup d'animations pour trouver les finances nécessaires (calendrier, boudins, diots, soirée, etc.). Et c'est là que le bât blesse : à ces animations qui nous demandent beaucoup de travail, et qui servent à faire vivre le club, peu de licenciés ou parents de licenciés participent. Alors que faire ? Pourquoi se battre ? Beaucoup d'entre nous sont fatigués, usés par tout ça. Certains, et non les moindres (président, secrétaire, vice-président, etc.), ont décidé de prendre du recul sur leur implication au sein de du club.

Le bureau dans son ensemble a décidé de dé-

missionner solidairement à la fin de la saison 2012-2013. Une assemblée générale extraordinaire devrait avoir lieu au cours du printemps pour entériner toutes ces décisions.

Nous espérons vivement qu'une nouvelle équipe prenne le relais. Bien entendu, si une équipe venait à s'impliquer, certains d'entre nous continueraient l'aventure, pour les aider à reprendre les rennes du club.

Alors si vous êtes passionné, licencié, parent de licencié, ou que vous souhaitez simplement vous investir dans une association du village, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Vous pouvez nous contacter via le site internet du club <http://www.vourey-sports.fr/index.php/contact/contact> ou par mail voureysports@lrafoot.org

N'oubliez pas : la survie du club est entre VOS mains maintenant.

Le bureau

Associations



Les Miss Pintades ont organisé pour la deuxième fois consécutive leur bourse aux jouets, livres et au matériel de sport.

Fortes de leur première édition et suite aux encouragements et compliments des exposants et des visiteurs qui avaient apprécié cette initiative, les 13 Miss se sont de nouveau mobilisées.

Menant, comme d'habitude, l'évènement d'une main de maître, le joyeux groupe a accueilli chaleureusement les exposants venus de divers horizons.

Les portes de la manifestation se sont donc ouvertes en toute convivialité sur un public très varié, bien décidé à faire de bonnes affaires pour combler à petit prix leurs enfants ou petits-enfants pour les fêtes de Noël.

L'après-midi, les visiteurs ont pu simplement flâner à travers les allées et découvrir une opportunité inespérée tout en dégustant une bonne crêpe.

Le soir, bien fatiguées mais heureuses du

YOGA

Depuis le 27 septembre, les cours de yoga se pratiquent à Vourey tous les lundis à la salle de l'Olon, aux horaires suivants :

- 14 h/15 h 30

- 15 h 30/17 h

- 18 h 15/19 h 45 (il reste quelques places à ce dernier cours)

Les séances se déroulent avec des exercices d'étirements, d'assouplissements, de détente, de respiration, de relaxation. C'est un travail personnel, sans performance à atteindre sauf pour votre bien-être. Tout au long des différents exercices, la douce voix de Nadine nous accompagne et au besoin

succès de la journée, les Miss Pintades ont remis le premier prix de la tombola à Nicolas Blachot qui a pu déguster une dinde pour les fêtes de fin d'année. De même, elles pourront remettre une aide aux Restos du cœur, comme elles l'avaient promis.

Vous pourrez retrouver tout au long de l'année les Miss Pintades parées de leur traditionnel rose bonbon aux côtés des associations voureysiennes lors de leurs manifestations et suivre leur actualité sur leur site : <https://sites.google.com/site/pintadesvourey/home>

Sinon rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition de la bourse aux jouets et matériel de sport qui devient désormais un moment incontournable pour vider les placards ou gâter les enfants sans se ruiner... et surtout faire un geste citoyen pour notre planète qui déborde !

Miss Fabienne

Nous profitons de cette édition pour vous présenter à tous nos vœux pour cette nouvelle année. Je serais bien en peine de vous faire croire que cette année tout devrait aller mieux, la conjoncture nous semble assez pessimiste et, à en croire notre public de plus en plus nombreux, il est évident que les temps sont durs...

J'aimerais cependant vous inviter à ne pas baisser les bras, à conserver cette énergie, cette envie qui pousse des bénévoles à se regrouper pour organiser toutes sortes de manifestations.

Vourey est un village dynamique parce que de nombreux bénévoles se mobilisent, mais aussi parce que vous, habitants, bien que très souvent sollicités, répondez présents.

Merci pour votre soutien, merci à la mairie de nous permettre d'exister.

Miss Alexia

ajuste notre positionnement lors des différentes postures. Nadine est très appréciée par la qualité de ces cours, leur progression et la variété de ce qu'elle nous propose. Si



vous avez envie de découvrir cette pratique, il est toujours possible d'intégrer un de ces cours, particulièrement celui de 18 h 15.



LE RI D'OLON/VOUREY

Amicale des donneurs de sang

Le samedi 16 février à 18 h, à l'espace Jean-Roybon, aura lieu notre loto annuel avec, comme premier lot, une tablette, mais également de nombreux lots de valeur (électroménager, paniers garnis, bons d'achat, dîners au restaurant, produits régionaux...) et comme chaque année de beaux lots « surprise ».

Pour la deuxième année consécutive, l'Amicale des sapeurs-pompiers se joindra à nous pour faire de cette manifestation une belle réussite.

Nous remercions tous nos sponsors qui nous soutiennent et participent activement au développement du don du sang. Si comme eux vous voulez nous aider à promouvoir ce combat pour la vie, contactez-nous au 04 76 07 20 18 (Fabienne Blachot-Minassian)

Cette année, nous espérons reconduire notre soutien à LOCOMOTIVE (association pour les enfants atteints de leucémie et de cancer au CHU de Grenoble) en leur remettant un chèque issu des bénéfiques du loto.

L'an dernier nous avons pu également offrir aux enfants du cycle 2 des écoles de Vourey une visite à la caserne des pompiers de Moirans en partenariat avec celle de Vourey.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2013.

SPORTS ET LOISIRS



Encore une année

de passée à vitesse grand V !

Bientôt des abdos en béton pour les dames et une belle progression technique de "mes" enfants... En venant aux cours, personne n'oublie sa bonne humeur !

L'année a bien démarré pour tout le monde, nous préparons consciencieusement le spectacle de fin d'année qui aura lieu le vendredi 7 juin à 20 h à l'Espace Jean-Roybon. Venez nombreux...

Associations



Toutes les soirées sont au prix de 8 € (5 € : tarif réduit pour les - de 12 ans). Ouverture des portes à 20 h 15. Début du concert à 20 h 30. Infos et réservations : 06 75 46 79 86 resa@soirees-entre-deux.fr

Samedi 9 février
Brel, Brassens, Barbara,
hommage aux 3 B

Qui aujourd'hui ne connaît pas Brel, Brassens ou Barbara? Ces trois icônes de la chanson française ont en effet marqué plus d'une génération.

Avec le temps, leur musique est entrée dans notre patrimoine culturel et a donné lieu à de multiples interprétations qui sonnent comme un hommage des artistes contemporains. La raison de leur passage à la postérité est simple : si leurs textes uniques continuent de vivre encore aujourd'hui, c'est peut-être tout simplement parce que nous nous sommes tous un jour reconnus dans "Mathilde", "Les amoureux des bancs publics" ou "Dis, quand reviendras-tu?" Pour cette soirée spéciale, André Burillon, talentueux interprète de Georges Brassens et habitué des soirées Entre-deux a tenu à venir accompagné : nous retrouverons donc à ses côtés Isabelle Chevallier, fervente admiratrice de Barbara et Laurent Berger, dont la qualité des interprétations du Grand Jacques fait office de référence dans les cafés-concerts de la région...

Samedi 16 mars
Soirée de la Saint-Patrick
avec Les Tulliners

Pour ces retrouvailles avec la Saint-Patrick, l'Espace Jean-Roybon se parera de nouveau de vert et fêtera l'Irlande comme il se doit ! Inspiré par The Dubliners, groupe emblématique qui, depuis 1962, parcourt les pubs du monde entier, Les Tulliners nous proposeront cette année de découvrir le véritable *irish stew*, à base de *bodhran* (prononcez borran), de *tin whistle*, de mandoline et autres ingrédients à cordes. Le tout sera agrémenté de refrains éternels qui ne manqueront pas de titiller toutes les oreilles, y

compris celles de ceux qui, jusqu'à présent, pensaient ne rien connaître de la musique irlandaise.

La bonne humeur de ce crew et leur plaisir à être sur scène sont communicatifs. Au bout de quelques standards, l'envie de gigoter les jambes devient irrésistible. Au final, la recette de cette soirée est simple : vous venez avec votre bonne humeur, vos mains pour taper, vos pieds pour danser et vos cordes vocales pour chanter ! A signaler que les réservations pour cette soirée se feront à partir du samedi 9 février.

Samedi 11 mai
Os'Sidi, "l'Afrique ré-enchantée" :
des sables du Sahel aux ghettos
des villes du Sud...

Le groupe Os'Sidi, avec ses guitares et ses chants, vous emmène dans l'imaginaire poétique du grand-Ouest africain, à travers les rythmes d'hier et d'aujourd'hui. Au rendez-vous de ce voyage, une musique douce, au goût de miel, à écouter sans modération.

On y devinera les sources de tout ce qui inspire ou a inspiré la musique africaine d'aujourd'hui : du *rhythm'n' blues* et du *gospel*, de la *rumba* et du *jazz* jusqu'au souffle de vie qui traverse les genres actuels comme le *rap* ou le *slam*.

Ce concert-spectacle, "L'Afrique ré-enchantée", est un clin d'œil à la célèbre émission dominicale de France Inter, comme une invitation à découvrir en musique et en chant, une Afrique au carrefour de la tradition et de la modernité.

Os'Sidi, c'est un trio de cordes pour un café-concert original et étonnant, une barque d'amitié sur laquelle nous vous proposons de prendre place pour un doux voyage étoilé...

Maxime Boutou
Association FADER
140, route de la Fontaine ronde
38210 VOUREY
mactchookar@gmail.com
06 75 46 79 86

Denseignements
Réservations
06 75 46 79 86
resa@soirees-entre-deux.fr

Plein tarif : 8 €
Tarif réduit : 5 €

Samedi 16 mars · 20H00
Espace Jean Roybon · Vourey

FADER

www.soirees-entre-deux.fr

JNAC JARDINS NATURE ASTUCES ET CONSEILS

Nous sommes en plein hiver, mais déjà les jardiniers étaient au 1^{er} rendez-vous pour préparer, non seulement leurs commandes de graines bio, bien sûr, mais aussi les ateliers et les conférences en salle. Les différents ateliers ont lieu en général chez les adhérents qui en font la demande.

Au programme, taille des kiwis à Coublevie, étude du sol à Vourey et taille des rosiers à Poliénas, essais de nématodes contre les taupins (souvent appelés "vers fil de fer" à Vourey).

Le 9 mars de 9 h 30 à 11 h 30, cours de compostage sur la place à Vourey en partenariat avec le Pays Voironnais... venez nombreux !

Pour devenir adhérent de JNAC, il est souhaitable de résider dans les villages environnants de Vourey ou d'être fortement motivé pour faire les déplacements.

Toute personne peut venir une ou deux fois avant de prendre sa cotisation.

Pour des renseignements, rencontrer M. Robert Lions envoyer mail jnacvourey@gmail.com

A bientôt !

Associations

QUI VEUT SKIER LE MERCREDI ?

Cette année encore, les plus téméraires peuvent compter sur le partenariat mis en place depuis de nombreuses années avec le Ski Club de Vinay pour s'adonner aux joies de la glisse.

En effet, chaque mercredi après-midi, une douzaine de jeunes Voureysiens, du CP aux 4^e, débutants ou confirmés, viennent gonfler les rangs des inscrits de Vinay et de Tullins. Bénéficiant d'un ramassage en car au cœur du village, aux arrêts habituels, cette entente intercommunale évite ainsi aux parents les allers-retours indispensables aux activités du mercredi.

C'est encadrés par des moniteurs de l'ESF ainsi que de parents accompagnateurs que les enfants progressent sur les pistes de Saint-Pierre-de-Chartreuse (ou de Méaudre en cas de manque de neige) en vue d'obtenir le Saint Graal, la fameuse étoile !

Amateurs de sensations fortes, à ski ou en snow, n'hésitez pas à vous faire connaître afin de pouvoir nous rejoindre l'année prochaine.

Contact pour être informé des futures inscriptions : skiclubvinay@orange.fr



VOUREYALIZÉ...

...est la dernière-née des associations de notre commune. Elle propose aux adhérents des loisirs créatifs le vendredi après-midi pendant la période scolaire à partir de 13 h 30 jusqu'à 16 h 30 à la salle des associations de Vourey.

Si vous êtes intéressé venez tester l'ambiance conviviale, de partage et l'esprit créatif d'un groupe dynamique qui propose du scrapbooking, du patchwork, de la peinture sur soie et porcelaine, de la broderie, du zentangle, du cartonnage et bien d'autres techniques au fil des découvertes de chacun.

La cotisation est de 10 € pour l'assurance, puis chacun amène ses fournitures et le matériel est prêté entre nous.

Vous pouvez contacter :

la présidente : Fabienne Blachot-Minassian

la trésorière : Thérèse Milan

la secrétaire : Colette Connesson

... ou une de nos expertes Marie-Jeanne Roux.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons et partagerons selon vos envies et vos disponibilités ces moments de détente.

L'APEV ET VOUS

Les manifestations du premier trimestre

Cette année, l'APEV a réalisé deux nouvelles manifestations

: un spectacle enfants et parents, ainsi qu'une soirée "fête des lumières". Ces soirées ont été appréciées de tous, et nous remercions vivement les participants. De plus, vous avez été nombreux à répondre présents lors des 2 goûters de veille de vacances en achetant des crêpes.

La vente des photos de Noël et des sacs à pain a remporté un vif succès. Si vous n'avez pas encore votre sac à pain décoré des dessins des enfants de l'école, vous pouvez encore en acheter à la boulangerie "Le parfum du blé".

Les bénéfices réalisés ont déjà permis de financer l'achat des livres des "Incorruptibles" (Le Prix des Incorruptibles est un concours de littérature qui consiste à lire un certain nombre de livres sélectionnés afin d'en élire le meilleur), la sortie à la médiathèque, l'atelier bougies animé par M. et Mme BAER pour les classes de maternelle (en accord avec le projet pédagogique de l'année : l'apiculture)

ainsi que les calendriers de l'Avent et le sapin de Noël.

Bientôt...

Le vendredi 22 février, nous aurons le plaisir de vous retrouver déguisés dès 16 h 30 au gymnase pour le carnaval.

Vous pourrez déguster crêpes et bugnes tout en participant au concours de déguisement ouvert aux petits comme aux grands. En effet, un jury désignera les plus beaux déguisements ou les plus originaux. Des lots récompenseront les meilleurs de chaque catégorie. Alors n'hésitez pas !

Les futures manifestations

- Le goûter des vacances de Pâques : 19 avril

- Le marché aux fleurs : 5 mai

- La fête de l'école : 28 juin

- Le goûter des vacances d'été : 5 juillet

- La bourse aux livres : la date n'est pas encore définie puisque ce sera à l'automne 2013, mais vous pouvez d'ores et déjà stocker les livres que vous souhaiteriez donner. Les membres de l'APEV viendront les collecter.

Nous remercions vivement tous les parents qui se mobilisent bénévolement selon leur disponibilité et leur envie (un peu de temps,

un peu d'énergie, un gâteau...). Si vous ne pouvez pas donner beaucoup de votre temps mais que vous avez des dons en décoration, cuisine, photographie, peinture, musique, nous serions ravis d'avoir un coup de main lors des manifestations. Nous accueillons avec joie les nouveaux parents qui voudraient s'associer à notre équipe. Et en participant à la vie associative du village, vous ferez connaissance avec les familles de Vourey et à votre tour vous permettrez à nos enfants d'évoluer dans un environnement privilégié.

Pour rappel, l'APEV est une association de loi 1901 à but non lucratif qui permet de se rassembler, de se rencontrer, de se mobiliser pour permettre de récolter des fonds pour offrir à tous les enfants, des activités supplémentaires que l'école seule ne pourrait financer. Elle a également pour mission de représenter les parents d'élèves aux conseils d'école.

Venez retrouver toutes ces informations (et bien d'autres !) sur notre site internet www.apev-vourey.org.

Vous pouvez également nous contacter par mail : contact@apev-vourey.org

Les bénévoles de l'APEV

Associations

"APRÈS L'ECOLE" VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNÉE 2013 ET DU PLAISIR À APPRENDRE !

Zoom sur les collégiens et lycéens en début 2013

Depuis septembre, les collégiens et lycéens ont poussé la porte de l'association !

Le mercredi soir à la salle des associations entre 17 h 30 et 19 h, l'ambiance est à la fois studieuse et conviviale :

Les papillotes et la galette ne viennent pas interférer sur le travail, bien au contraire !

A l'image d'une fourmilière, chacun est occupé à son travail, soit en individuel avec un adulte, soit par petits groupes de travail !

L'entraide est présente à tout niveau !

Côté effectif :

7 collégiens : 2 élèves de 6^e, 3 élèves de 4^e, 2 élèves de 3^e

7 lycéens : 3 élèves de seconde, 2 élèves de 1^{er}, 2 élèves de Terminale

Et 6 bénévoles pour encadrer et aider en

maths, français, histoire, sciences, anglais, etc.

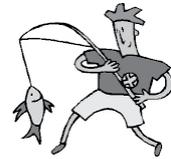
Les associations voisines nous envoient ce nombre de bénévoles !

Après l'Ecole en Primaire Le lundi soir de 17 h à 18 h

6 bénévoles (+ 2 remplaçantes) sont prêtes à accueillir des élèves !

Si vous êtes intéressés par les activités de notre association, en tant que bénévoles ou en tant qu'élèves, n'hésitez pas à passer nous voir le mercredi entre 17 h 30 et 19 h, dans la salle des associations.

Contact: Catherine Blanc
(06 23 81 41 54 ou 04 76 07 89 05)



Amis pêcheurs,

Nous profitons de cet article pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013. Bonne santé à tous avant tout, et

bonne saison de pêche.

Les nouveaux permis de pêche sont arrivés. Vous les trouverez à la vente auprès de :

M. Videlier Bruno : 04.76.07.04.94,

au 105, chemin de Suzet à Vourey

M. Gauthier Jean : 04.76.07.20.66,

au 165, route de Sanissard à Vourey

Mme Penon Marie-Christine : 04.76.07.21.05, au

535, route des Rivoires à Vourey

Notre assemblée générale a lieu le dimanche 24 février 2013 à 10 h à la salle des associations,

avec une permanence de ventes de permis à 9 h.

Une autre permanence pour la vente des permis se tiendra le dimanche 3 mars 2013 de 10h à 12 h, même lieu.

Petit rappel : l'ouverture de la pêche à la truite aura lieu le samedi 9 mars 2013.

Nous vous souhaitons à tous une bonne saison de pêche.

A très bientôt.

Le bureau de la gaule voureysienne



Club Multisports Pleine Nature - Montagne

Toute l'année offrez vous ou offrez à vos enfants des moments d'exceptions...

Tel : 09 52 86 10 40

Les mercredis de 16 h 45 à 18 h et/ou vendredis 17 h à 18 h 30 au gymnase de Vourey :

- Badminton
- Tir à l'arc
- Le Rollers (Hockey)
- VTT
- Sports CO ...

Notre école aventure offre aux plus aguerris des pratiques sportives variées : escalade, raquettes à neige, course d'orientation, VTT...

Activités familles

Enfants et parents partageront des activités diverses et variées à la découverte de nouveaux horizons (cf : programme site internet).

Plus d'infos et dossier d'inscription sur notre site internet

<http://www.sportsalpes evasion>

Découvertes - Plaisirs A chaque saison, son émotion

Cher lecteur et chère lectrice, en ce début d'année 2013, nous vous souhaitons le meilleur pour vous et votre famille.

Que vous proposiez de mieux sinon d'entretenir votre santé et votre hygiène de vie en vous suggérant de nous rejoindre sur les activités suivantes :

- RAQUETTES A NEIGE
- ESCALADE
- CANYONING
- BADMINTON

Et bien d'autres activités...

Activités adultes

Plus de 15 activités sportives au choix pour une seule inscription. Cela permet de toucher à une ou plusieurs activités de pleine nature ou activités en salles en fonction des envies de chacun et des saisons.

"Parrainé" par un membre du club c'est encore plus intéressant...

Renseignez vous !

Activités jeunes

Pendant l'année, le club propose toujours aux jeunes la pratique de plusieurs activités sportives.



Sortie kayak de mer

QUIZ du Village

Trouvez l'endroit depuis lequel chaque photo est prise en associant lettres et n°
Réponses en bas de page.



AK AL : 1h, 2c, 3g, 4e, 5b, 6f, 7d, 8a

Situez-vous les voiries des zones AD, AI, AE ?

Routes : Champ de la Dame, Eglise, Etangs, Fontaine

Ronde, Gallandières Gare, Moulin, Sabot, Sanissard

Chemins : Bayard, Claix, Orme, Suzet. Impasse : Ruisseau

Rues : Georgette Robert Brondaz, May. Allée : Michel Chorot



AD AI : 1b, 2a, 3e, 4h, 5g, 6d, 7f, 8c

